

Janvier 2025 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



ACTUALITÉ DE L'ÉTAT

Vœux d'Étienne GUYOT



En ce début d'année, le préfet Étienne GUYOT a présenté ses vœux aux corps constitués et à la presse. L'occasion de revenir sur l'année passée, riche en événements, et de présenter les priorités pour l'année 2025. La poursuite du rétablissement de l'ordre républicain, l'accompagnement des collectivités locales, le soutien au développement économique et aux innovations et la réduction des inégalités territoriales, sont les quatre axes prioritaires qui sous-tendent la feuille de route de l'État en Gironde et Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site IDE](#)

Beauvau de la sécurité civile



Le 3^e chantier du Beauvau de la Sécurité civile s'est tenu à Bordeaux le 3 février dernier en présence de François-Noël BUFFET, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur. Les échanges ont porté sur le continuum de sécurité civile et la gestion des crises. Dans un contexte d'évolutions sociétales et d'émergence de risques climatiques et industriels, l'État, soucieux de présenter un modèle de sécurité civile adapté, s'engage à bâtir un projet de loi avant la fin du premier semestre 2025. Plus d'infos sur [le site IDE](#)

Nuisances sonores à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac : restitution de l'étude d'impact



Au regard des résultats de l'étude d'impact, réalisée selon le concept d'approche équilibrée (EIAE), le préfet Étienne GUYOT proposera au ministre chargé des Transport, de restreindre l'exploitation des aéronefs pour les vols de nuit (22h – 6h), aux avions de dernière génération affichant un niveau de performance acoustique élevé. Cette solution, choisie parmi 6 scénarios étudiés, est la mieux à même de maintenir l'équilibre entre la préservation du cadre de vie des habitants et le développement de l'activité économique indispensable à l'attractivité de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et de la région Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site IDE](#).



SÉCURITÉ

Un protocole pour le traitement de la violence en milieu scolaire



Signé le 15 janvier entre le préfet Étienne GUYOT et les représentants départementaux de l'Éducation nationale, de la justice, de la police et de la gendarmerie nationale, ce protocole a pour mission de renforcer la coordination des services de l'État dans le but d'améliorer la prévention de la violence en milieu scolaire, ainsi que la sécurité des établissements scolaires, tant à l'intérieur qu'à leurs abords. Il va permettre de déterminer les modalités d'échanges d'information entre les services judiciaires et ceux de l'éducation nationale. Plus d'infos sur [le site IDE](#)

Une convention pour lutter contre les vols sur les chantiers en Gironde



La préfecture de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fédération française du bâtiment en Gironde, ont signé une convention de partenariat avec les forces de police et de gendarmerie pour lutter contre les vols et les actes délictueux sur les chantiers. Information plus fluide, sensibilisation active des entreprises, collaboration rapprochée et suivi des procédures engagées comptent parmi les actions de ce nouveau cadre de partenariat. L'objectif est d'enrayer la progression des atteintes volontaires, grâce à la prévention et à l'incitation au dépôt de plainte. Plus d'infos sur [le site IDE](#).



Conférence sur l'insertion territoriale du RER métropolitain en Gironde



Le préfet Étienne GUYOT, conjointement avec le président du Conseil régional, le président du conseil départemental de la Gironde et la présidente de Bordeaux Métropole, a réuni les élus pour lancer la première étape d'une réflexion commune autour du projet de RER métropolitain. Ce projet, labellisé « Service express régional métropolitain » (SERM), est un service de mobilité du quotidien, mais aussi un instrument en faveur du désenclavement des territoires, de leur développement et de leur attractivité, tout en constituant un levier puissant d'aménagement urbain. Plus d'infos sur [le site IDE](#).



Comité régional de l'énergie : la transition énergétique au cœur des enjeux régionaux



Le préfet de région et le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont réuni, le 17 janvier dernier, le comité régional de l'énergie (CRE). Au cœur des échanges : les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) qui seront évaluées d'ici la fin 2025. Les communes peuvent encore identifier des zones d'accélération des EnR, qui seront validées par les préfets et bénéficieront des avantages de la loi : appels d'offres préférentiels, tarifs bonifiés, procédures simplifiées et délais réduits. A ce jour, près de 2 000 communes néo-aquitaines (44 %) ont proposé au moins une zone d'accélération des EnR dans la région. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

Protection des exploitations et des troupeaux contre la prédation du loup en Gironde pour l'année 2025



Conformément au Plan national Loup, le préfet Étienne GUYOT, a pris un arrêté qui classe, pour l'année 2025, les communes en « cercles » permettant aux éleveurs de solliciter des aides financières afin d'améliorer la protection de leurs élevages contre les attaques. Ainsi, les éleveurs situés dans les 31 communes situées en cercle 2 pourront obtenir un financement de 80 % des frais occasionnés par l'acquisition et l'installation de clôtures électrifiées. Les demandes de subvention sont ouvertes dans le cadre des appels à projets du MASA. Plus d'infos sur [le site IDE](#)

AGRICULTURE

L'État toujours mobilisé auprès des agriculteurs



Face aux conditions climatiques exceptionnelles qu'ont dû affronter les agriculteurs en 2024, l'État (la direction des finances publiques) a mis en œuvre un dispositif de dégrèvement collectif de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ce dégrèvement s'élève à hauteur de 15 %, 35 %, 50 % ou 60 %, selon le taux de perte de récolte estimé. Les avis de dégrèvement seront adressés aux propriétaires fonciers concernés au mois de janvier 2025. Plus d'infos sur [le site IDE](#)

Calamités agricoles : ouverture de la période de dépôt des demandes d'aides



Les producteurs girondins de noisetiers, noyers, amandiers ou pruniers ayant subi des pertes de fonds à cause des intempéries de l'hiver 2023-2024, peuvent déposer une demande d'indemnisation jusqu'au 17 février 2025 à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). En effet, le Comité national de gestion des risques en agriculture a reconnu le caractère de « calamité agricole » pour les excès d'eau subis par les exploitants sinistrés entre octobre 2023 et mai 2024. Plus d'infos [sur le site IDE](#).

ÉCONOMIE - EMPLOI

Première rencontre de l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine



La première rencontre régionale de l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine s'est tenue le 14 janvier à l'hôtel de région à Bordeaux. Organisé par Recita, le réseau de l'économie circulaire de Nouvelle-Aquitaine, cet événement inédit a réuni les entreprises, collectivités, associations et acteurs de la transition écologique à l'Hôtel de Région. Objectif : renforcer la transition écologique des entreprises et la résilience des territoires en explorant des solutions concrètes et innovantes. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

Le Parcours national des achats responsables fait étape à Bordeaux



Partageant des valeurs de solidarité, d'éthique et de confiance, de nombreuses entreprises et collectivités se sont engagées dans le Parcours National des Achats Responsables (PNAR). Pour promouvoir ce PNAR, le Conseil National des Achats et la Médiation des Entreprises a décidé d'organiser un grand Tour de France en régions, dont la 5^e étape se tiendra à l'Hôtel de Région en Nouvelle-Aquitaine, le 14 février 2025. Plus d'infos sur [le site du CNA](#).

Signature du Contrat régional de Filière, Numérique et Jeu vidéo



L'État et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont signé le Contrat régional de filière (CRF) Activités de Service Numérique et Jeu Vidéo 2024-2028, le 27 janvier dernier, à Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine à Pessac (Gironde). Ce contrat vise à renforcer l'attractivité, la formation initiale et continue de la filière et à favoriser sa féminisation. L'objectif est d'apporter une réponse globale aux besoins de la filière et adaptée aux spécificités socio-économiques de la région Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site IRE](#).

11 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine



Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de plus de 18 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle. Ces projets sont portés par des entreprises, organismes de recherche ou établissements public de Gironde, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Charente-Maritime et Lot-et-Garonne. Depuis le début du plan France 2030, ce sont 590 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de plus de 1,136 milliard d'euros d'aide. Plus d'infos sur [le site IRE](#)

Les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine



Au quatrième trimestre 2024, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 238 770. Ce nombre augmente de 4,1 % sur le trimestre (soit +9 350 personnes) et de 4,6 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre augmente de 4,0 % ce trimestre (+3,7 % sur un an). Plus d'infos sur [le site de la DREETS](#).



Disposition ORSEC pour la protection du patrimoine et la sauvegarde des biens culturels



La préservation du patrimoine culturel face aux risques, tels que les incendies ou les inondations, représente un enjeu majeur pour les services de l'État. La préfecture de Gironde a donc lancé, avec l'ensemble des services concernés, l'élaboration d'une disposition spécifique ORSEC « protection du patrimoine et sauvegarde des biens culturels ». L'objectif est de définir une doctrine opérationnelle uniformisée sur l'ensemble du département, afin que le patrimoine girondin dispose d'un niveau de sécurité suffisant, tant pour la protection des personnes que pour la préservation des biens culturels. Plus d'infos sur [le site IDE](#)



Recensement : toujours plus d'habitants en Nouvelle-Aquitaine



Au 1^{er} janvier 2022, 6,1 millions de personnes résident en Nouvelle-Aquitaine. Les arrivées de nouveaux habitants, plus nombreuses que les départs, sont le moteur de la dynamique démographique. Plus d'info sur [le site de l'INSEE](#)

En bref:

- **Élections de la Chambre d'agriculture.** Tous les 6 ans, les Chambres d'agriculture de chaque département désignent leurs représentants. Cette année, les élections se sont déroulées de mi-janvier au 31 janvier 2025. Les électeurs ont pu voter en ligne ou par voie postale. Les taux de participations sont publiés sur [le site IDE](#).
- **Quinzaine de l'emploi public.** Du 17 au 28 mars, aura lieu la Quinzaine de l'emploi public. L'occasion de s'informer sur les missions et métiers qui recrutent dans la fonction publique. Dès le mois de février, il sera possible de découvrir la programmation des événements prévus en Nouvelle-Aquitaine sur [le site dédié](#).
- **COP régionale.** Le 14 février prochain se réunira la COP Nouvelle-Aquitaine qui vise à définir, au niveau régional, une feuille de route

portant sur la décarbonation, la préservation des ressources et de la biodiversité pour la période 2025-2030.

- **Fabien TULEU** est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre - Médoc. Il prendra officiellement ses fonctions le lundi 10 février 2025. Plus d'infos sur [le site IDE](#).



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)
© 2025 en Gironde